



Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51). Atlas de la flore patrimoniale et invasive. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, DREAL Grand-Est. 16p.
Billod Guillaume

► **To cite this version:**

Billod Guillaume. Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51). Atlas de la flore patrimoniale et invasive. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, DREAL Grand-Est. 16p.. [Rapport de recherche] CBNBP - MNHN, Délégation Champagne-Ardenne - 30 Chaussée du Port - CS 50423 - 51035 Châlons-en-Champagne Cédex, France. 2020. mnhn-03114573

HAL Id: mnhn-03114573

<https://mnhn.hal.science/mnhn-03114573>

Submitted on 19 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51)

Atlas de la flore
patrimoniale et invasive

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN




Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51)

Atlas de la flore patrimoniale et invasive,

17 novembre 2020

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Champagne-Ardenne/Grand-Est, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Frédéric Hendoux, Responsable de la délégation Champagne-Ardenne/Grand-Est
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Délégation Champagne-Ardenne/Grand-Est
30, Chaussée du Port
CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tel : 03.26.65.28.24 - Tel Portable : 06.26.49.31.88
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Billod Guillaume, Delattre Adrien, Weber Emilie.

Rédaction et mise en page : Billod Guillaume.

Cartographie : Delizy Juliette, Billod Guillaume, Delattre Adrien, Weber Emilie.

Gestion des données, analyse : Billod Guillaume.

Relecture : Hendoux Frédéric

Saisie des données : Billod Guillaume, Delattre Adrien.

Le partenaire de cette étude est :
DREAL Grand-Est.

Référence à utiliser

Billod G. (2020) – Cartographie des végétations remarquables du projet de Réserve naturelle nationale de la Bassée auboise (10/51). Atlas de la flore patrimoniale et invasive. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum National d'Histoire Naturelle, DREAL Grand-Est. 16p.

Crédit photo

Photo de couverture : Grande douve (*Ranunculus lingua* L.) (Marnay-sur-Seine – 10) - G. BILLOD

Atlas de la flore patrimoniale et invasive du projet de RNN de la Bassée auboise (10/51)

Les prospections cartographiques conduites par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien en Bassée auboise entre mai et août 2020 ont permis en parallèle d'actualiser et de recenser de nouvelles localités d'espèces végétales patrimoniales. Les données acquises durant les prospections systématiques de recherche des végétations patrimoniales ont permis d'élaborer cet « Atlas de la flore patrimoniale et invasive ».

Ce document dresse un constat a minima, actualisé, sur la responsabilité territoriale de cette région naturelle en terme de conservation de plusieurs espèces patrimoniales menacées à l'échelle nationale pour lesquelles elle constitue un des derniers bastions : Ail anguleux, Gesse des marais Violette élevée.

En second lieu, le parcours de cet ensemble a permis d'évaluer l'incidence de la flore vasculaire invasive sur les milieux naturels et semi-naturels. A ce titre, cet état des lieux pourrait permettre de cibler les mesures de lutte contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes sur ce projet de RNN de la Bassée.

Flore patrimoniale

Dans le finage exact du site, 16 taxons contactés en 2020 sont considérés comme patrimoniaux au titre de leur rareté, de leur niveau de menace et de leur inscription sur des listes réglementaires de protection :

- 7 taxons RRR « extrêmement rare » en Champagne-Ardenne (Amblard 2020)
- 13 taxons inscrits sur la Liste Rouge de la Flore menacée de Champagne-Ardenne (Amblard 2020), dont 4 relevant également de la Liste Rouge de la Flore menacée de France (UICN, FCBN, AFB & MNHN 2018)
- 4 taxons protégés en France¹
- 7 taxons protégés en Champagne-Ardenne²

Taxon	Nom vernaculaire	Rareté CA	LR UICN CA	LR UICN FR	Prot. FR	Prot. CA
<i>Allium angulosum</i> L., 1753	Ail anguleux	RRR	EN	EN		PR
<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Flûteau fausse-renoncule	RRR	CR	LC		PR
<i>Bolboschoenus laticarpus</i> Marhold, Hroudová, Ducháček & Zák, 2004		RRR	DD	LC		
<i>Carex flava</i> L., 1753	Laîche jaune	RRR	VU	LC		
<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	Gratiolle officinale	RR	EN	LC	PN	
<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule des fleuves	RR	EN	NT		PR
<i>Lathyrus palustris</i> L., 1753	Gesse des marais	RR	VU	EN		PR
<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de Silaüs	RR	VU	LC		PR
<i>Potamogeton gramineus</i> L., 1753	Potamot à feuilles de graminée	RRR	NT	LC		
<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	Grande douve	RR	VU	VU	PN	
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand	RR	VU	LC		
<i>Sium latifolium</i> L., 1753	Berle à larges feuilles	RRR	EN	NT		
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais	R	LC	LC		PR
<i>Utricularia vulgaris</i> L., 1753	Utriculaire vulgaire	RR	EN	DD		
<i>Viola elatior</i> Fr., 1828	Violette élevée	RR	EN	EN	PN	
<i>Vitis vinifera</i> subsp. <i>sylvestris</i> (C.C.Gmel.) Hegl, 1925	Lambrusque, vigne sauvage	RRR	EN	LC	PN	PR

Tableau 1 : bioévaluation patrimoniale de la flore spontanée du projet de RNN de la Bassée auboise

¹ Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24)

² Arrêté interministériel du 8 février 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne complétant la liste nationale

Nous détaillons ci-après 14 des taxons les plus remarquables du périmètre étudié.

Les cartes sont élaborées à partir d'un maillage 1x1km. En jaune : 1 localité ; en orange : 2 à 5 localités ; en rouge : 6 localités et plus.

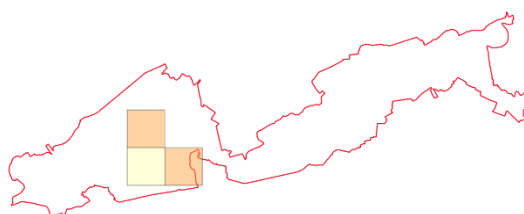
Ail anguleux (*Allium angulosum* L., 1753)



Rareté		Liste Rouge CA		Liste Rouge Fr	Protection						
R	RR	RRR	LC	NT	VU	EN	CR	DD	EN	PN	PR

Taxon méditerranéen, généralement associé aux prairies oligotrophes du *Molinia caerulea*, et en contexte alluvial inondable, dans les prairies de fauche méso-eutrophes du *Bromion racemosi* et de l'*Cenanthion fistulosae*. Ses principales localités connues en Champagne-Ardenne sont la Bassée et la vallée aval de l'Aube. L'espèce a fortement régressé au niveau national.

Menacée par la dégradation de ses habitats (recalibrage des rivières, drainage des zones humides, mise en place de digues, eutrophisation par intensification de l'agriculture ou mise en culture des prairies).



Projet RNN Bassée auboise :

Rare sur le périmètre d'étude, une population à Pont-sur-Seine, deux à Marnay-sur-Seine. Une population non revue à Pont-sur-Seine. **La responsabilité territoriale pour cette espèce est maximale.**

Flûteau fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides* (L.) Parl., 1854)

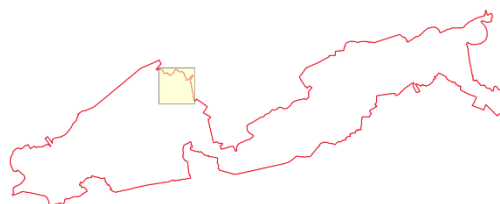


Rareté		Liste Rouge CA		Liste Rouge Fr	Protection						
R	RR	RRR	LC	NT	VU	EN	CR	DD	LC	PN	PR

Le Flûteau fausse-renoncule se rencontre sur les bords dénudés des fossés, ballastières et mares peu profondes, imbriqué au sein de végétations de petits héliophytes et d'hémicryptophytes amphibies. Il caractérise une association particulière de gazon amphibie vivace basiphile, propre aux stades pionniers des tourbières basses alcalines de Champagne crayeuse et de Bassée (*Samolo valerandi* - *Baldellietum ranunculoidis* (Müll. -Stoll & Götz 1962) H. Passarge 1999).

Aussi citée, hors dition, des gazons ras et clairsemés des grèves d'étangs acides (*Littorellion uniflorae*), des mares temporaires, des fossés.

Toutes les populations françaises, même les plus nombreuses, sont en régression depuis le siècle dernier. Mais c'est une espèce erratique, dont le développement est souvent lié aux phases d'inondation et d'exondation des grèves des étangs. Les menaces qui pèsent sur les stations sont nombreuses : comblement des mares, drainage et régularisation du niveau des zones humides, pollution et eutrophisation des plans d'eau et des nappes superficielles, surfréquentation et piétinement des grèves, densification et fermeture du milieu.



Projet RNN Bassée auboise :

Un seul individu observé en pied de berge d'une ancienne gravière du Bois Notre-Dame, à Barbuise (10), en situation typique au sein de son habitat d'élection. Une surveillance de la station s'impose, veiller au maintien du milieu ouvert.

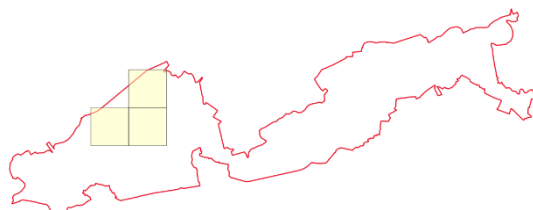
Laîche jaunâtre (*Carex flava* L., 1753)



Rareté : R RR **RRR** Liste Rouge CA : LC NT **VU** EN CR DD Liste Rouge Fr : LC Protection : PN PR

La Laîche jaunâtre, inféodée aux marais alcalins (*Magnocaricion elatae*, *Caricion davallianae*), est très erratique sur le territoire régional. Ses principales localités connues en Champagne-Ardenne sont la Bassée auboise, le marais de Saint-Gond, les tourbières alluviales de la Seine autour de Troyes, et les marais tufeux du Plateau de Langres.

Elle est extrêmement rare dans les régions naturelles limitrophes. la Bassée auboise et seine-et-marnaise constitue sans contexte son principal bastion pour le nord-est de la France.



Projet RNN Bassée auboise :

Rare ; une belle population dans le bois de Marnay-sur-Seine et quelques individus à Barbuise (les pâtures), toujours dans un milieu plutôt atypique pour l'espèce : une ormaie-frênaie alluviale (*Ulmenion minoris*)

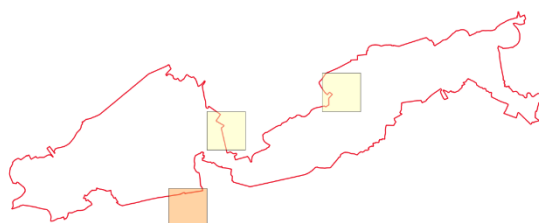
Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis* L., 1753)



Rareté : R **RR** RRR Liste Rouge CA : LC NT **VU** **EN** CR DD Liste Rouge Fr : LC Protection : **PN** PR

La Gratiolle officinale est une plante des prairies humides, inondées l'hiver, fauchées ou pacagées ; aussi dans les marécages, les queues d'étangs, parfois les berges des rivières à cours lent, voire même les fossés ; en Champagne-Ardenne, surtout dans les groupements de prairies de fauche inondables (*Oenanthion fistulosae*, *Bromion racemosi*) et de prairies piétinées (*Potentillon anserinae*) ; elle est présente en Bassée, Champagne humide, vallée de l'Armanche et vallée de l'Aisne. En France, elle est disséminée sur l'ensemble du territoire, mais avec une distribution très inégale.

Autrefois plus répandue, c'est maintenant une plante disséminée, à individus peu nombreux ; elle est donc particulièrement fragile. Ce sont essentiellement des menaces directes sur les biotopes qui impactent l'espèce (drainages des zones humides, retournement des prairies, eutrophisation).



Projet RNN Bassée auboise :

Rare ; trois populations identifiées : 2 populations en prairie de fauche longuement inondable (*Oenanthion fistulosae*) à Pont-sur-Seine (10), une population en bordure d'une ancienne gravière à Esclavoies-Lurey (51).

Inule des fleuves (*Inula britannica* L., 1753)



Rareté
R **RR** RRR

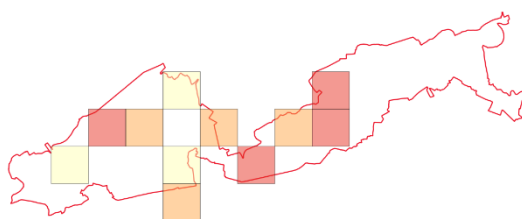
Liste Rouge CA
LC NT VU **EN** CR DD

Liste Rouge Fr Protection
NT PN **PR**

Taxon d'affinité atlantique, généralement associé aux prairies mésotrophes de fauche en contexte alluvial longuement inondable de l'*Oenanthe fistulosae* et du *Potentillon anserinae*; aussi présent au sein des phragmitaies turfcloes et des grandes cariçales (*Magnocaricion elatae*, *Caricetum gracilis*).

Plante en régression dans la plupart des régions françaises, principalement dans le nord de la France. La répartition de l'espèce reste très inégale.

L'*Inule des fleuves* est menacée par l'artificialisation des berges de cours d'eau, par le drainage des zones humides ou l'artificialisation du régime des grands cours d'eau et par la disparition de son biotope (retournement des prairies, eutrophisation).



Projet RNN Bassée auboise :

Assez bien représentée sur le périmètre d'étude dans tous les milieux cités plus haut. Plus de 30 stations localisées en 2020.

Gesse des marais (*Lathyrus palustris* L., 1753)



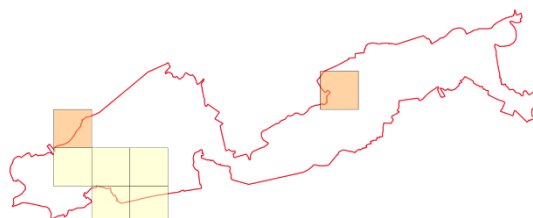
Rareté
R **RR** RRR

Liste Rouge CA
LC NT **VU** EN CR DD

Liste Rouge Fr Protection
EN PN **PR**

La Gesse des marais est une plante des roselières, cariçales, prairies marécageuses et marais sur substrat alcalin. Elle se rencontre en plaine jusqu'à 500 m d'altitude. Elle caractérise une association particulière de roselière turfclole propre aux tourbières basses alcalines (*Lathyrus palustris* – *Lysimachietum vulgaris*). Ses principales localités connues en Champagne-Ardenne sont la Bassée auboise, les marais de Champagne crayeuse, les tourbières alluviales de la Seine autour de Troyes.

L. palustris est en régression dans toute la France ; elle a disparu de nombreux départements et presque entièrement de la moitié sud de la France.



Projet RNN Bassée auboise :

Assez rare sur le périmètre d'étude, plusieurs populations sur sédiments tourbeux. **La responsabilité territoriale pour cette espèce est maximale.**

Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia* M.Bieb., 1819)

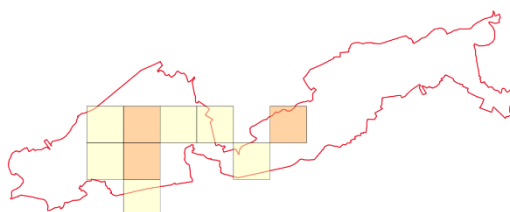


Rareté			Liste Rouge CA				Liste Rouge Fr		Protection	
R	RR	RRR	LC	NT	VU	EN	CR	DD	LC	PN PR

Taxon d'affinité atlantique, généralement associé aux prairies mésotrophes de fauche en contexte alluvial inondable de l'*Oenanthe fistulosae* et du *Bromion racemosi*.

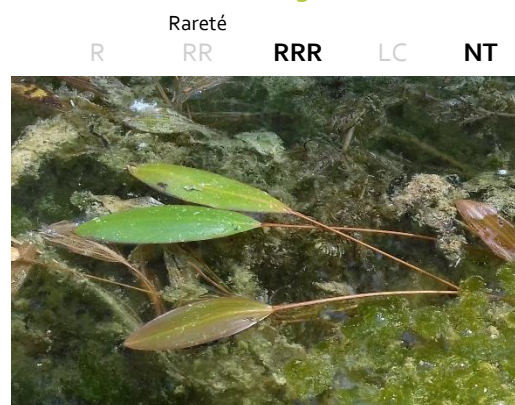
Ses principales localités connues en Champagne-Ardenne sont la Bassée, vallée de l'Armance, de la Voire, de l'Aisne et de l'Aube aval ; très localisée en vallée de Marne aval.

L'Oenanthe à feuilles de Silaüs est menacée par l'artificialisation des berges de cours d'eau, par le drainage des zones humides ou l'artificialisation du régime des grands cours d'eau et par la disparition de son biotope (retournement des prairies, eutrophisation).



Projet RNN Bassée auboise : Assez bien représentée sur le périmètre d'étude dans les milieux cités plus haut. Plus de 15 stations localisées en 2020.

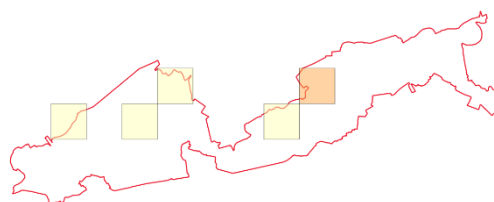
Potamogeton à feuilles de graminée (*Potamogeton gramineus* L., 1753)



Rareté			Liste Rouge CA				Liste Rouge Fr		Protection	
R	RR	RRR	LC	NT	VU	EN	CR	DD	LC	PN PR

Le Potamogeton à feuilles de graminée est un macrophyte formant des herbiers flottants enracinés sur des substrats sableux à argileux enrichis en matière organique (paratourbeux) mais dans des eaux oligo à mésotrophes. Il colonise les abords peu profonds des étangs et petites dépressions en contexte calcaire, baignés par une nappe d'eau permanente ou à émergence brève.

Rare, connu surtout des lacs-réservoirs de Champagne (principal bastion pour le Nord de la France), en terrain calcaire ou marneux, principalement en Champagne humide et dans le Gâtinais. L'espèce est notée en d'autres points de la Bassée.



Projet RNN Bassée auboise : Populations disséminées au niveau d'anciennes gravières et annexes hydrauliques plus ou moins éloignées de la Seine en situation de pleine lumière, au sein des herbiers de la ceinture externe.

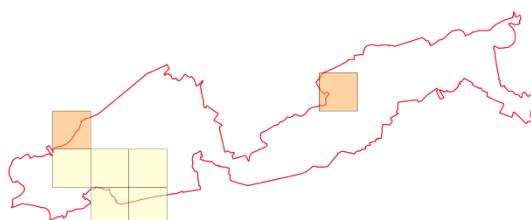
Grande douve (*Ranunculus lingua* L., 1753)



Projet RNN Bassée auboise :

La Grande douve est une plante des roselières, cariçaies, saulaies et marais. Ses principales localités connues en Champagne-Ardenne sont la Bassée, la vallée aval de l'Aube, de la Meuse ; Champagne humide ; marais alluviaux de Champagne crayeuse.

Ranunculus lingua est en régression dans toute la France ; elle a disparu de nombreux départements.



Assez rare et localisée mais abondante dans ses stations. Elle occupe essentiellement les phragmitaies et berges d'annexes hydrauliques en contexte plus ou moins tourbeux.

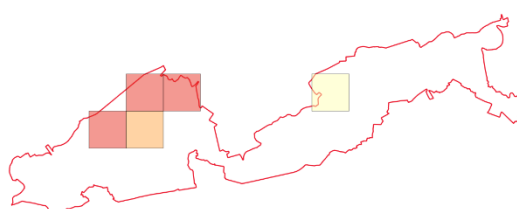
Samole de Valérand (*Samolus valerandi* L., 1753)



Projet RNN Bassée auboise :

La Samole est une petite plante annuelle ou vivace des milieux pionniers alcalins et généralement tourbeux sous influence atlantique. On l'observe ainsi au sein de gazons amphibies neutrobasisiphiles, d'optimum estival, en bordures de mares, de fossés, de chemins, d'étangs, et surtout dans les trouées des marais tourbeux ou minéraux alcalins (*Magnocaricion elatae*, *Caricion davallianae*). Il s'intègre à la fois dans l'alliance vivace du *Samolo valerandi* - *Baldellietum ranunculoidis*, et dans celle thérophytique du *Centauro - Blackstonion perfoliatae* (Groupement à *Centaureum pulchellum* et *Samolus valerandi*).

Disséminé dans l'est de la France et dans la région : Bassée, dépression marneuse callovio-oxfordienne, tourbières plates alcalines de Champagne crayeuse, marais alcalins des environs de Troyes, basse vallée de l'Essonne et du Loing, marais vestigiaux du Gâtinais, marais du Tertiaire parisien.



Assez rare et localisée mais abondante dans ses stations. Elle occupe essentiellement les berges d'annexes hydrauliques éloignées du lit mineur en contexte plus ou moins tourbeux. Une population sur les grèves d'une ancienne gravière, en compagnie de *Baldellia ranunculoides*, formant le syntaxon typique éponyme à Barbuise (10).

Berle à grandes feuilles (*Sium latifolium* L., 1753)



Rareté
R RR **RRR**

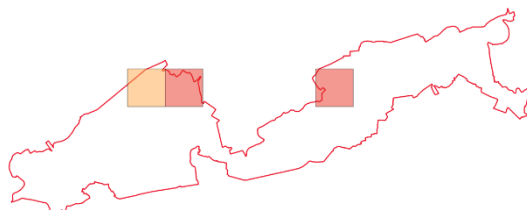
Liste Rouge CA
LC NT VU **EN** CR DD

Liste Rouge Fr
NT

Protection
PN **PR**

Taxon eurosibérien, présent dans les roselières de l'*Eleocharito aquatica* - *Sagittarion sagittifoliae* et les phragmitaies (*Phragmites communis*). Ses principales localités connues en Champagne-Ardenne sont la Bassée, la vallée aval de l'Aube, de la Marne et de la Meuse ; Champagne humide : vallée de la Voire (très rare) ; marais de St-Gond (rare).

Menacée par la dégradation de ses habitats (artificialisation des bords de cours d'eau et de plans d'eau). C'est une plante disséminée dans une grande partie de la France, mais rare dans toutes les régions. L'espèce a fortement régressé.



Projet RNN Bassée auboise : Assez rare et localisée mais abondante dans ses stations. Elle occupe essentiellement les annexes hydrauliques éloignées du lit mineur en contexte plus ou moins tourbeux.

Germandrée des marais (*Teucrium scordium* L., 1753)



Rareté
R RR RRR

Liste Rouge CA
LC NT VU **EN** CR DD

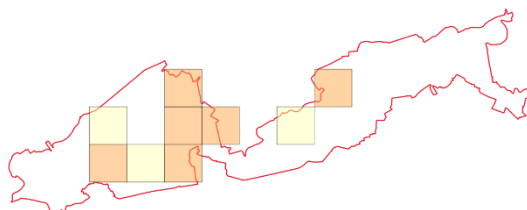
Liste Rouge Fr
LC

Protection
PN **PR**

La Germandrée des marais peuple les marais peu acides ou alcalins (*Magnocaricion elatae*), et divers lieux humides, comme les atterrissements d'étangs (*Ænanthion aquatica*), les fossés humides, les prairies longuement inondables (*Mentha arvensis* - *Eleocharition palustris*, *Ænanthion fistulosae*), les bordures de boires et de cours d'eau (*Phalaridion arundinaceae*), de l'étage collinéen à l'étage montagnard.

Elle est particulièrement présente en bordure des grands lacs-réservoirs de Champagne (Der, Orient, Temple), mais beaucoup plus disséminée ailleurs. L'espèce semble être en régression dans le nord de la France et le sud-ouest, mais l'évolution de ses populations est variable en fonction des régions ;

C'est une espèce principalement victime de la régression des zones humides, suite au drainage, au comblement et à l'intensification des pratiques agricoles (eutrophisation des milieux).



Projet RNN Bassée auboise : Assez rare et localisée mais abondante dans ses stations. Elle occupe essentiellement les berges d'annexes hydrauliques en contexte plus ou moins tourbeux au sein de son habitat lacustre d'élection : la prairie longuement inondable continentale à Germandrée des marais (*Teucrium scordii* - *Menthetum arvensis*)

Violette élevée (*Viola elatior* Fr., 1828)

Rareté
R RR RRR

Liste Rouge CA

EN

Liste Rouge Fr

EN

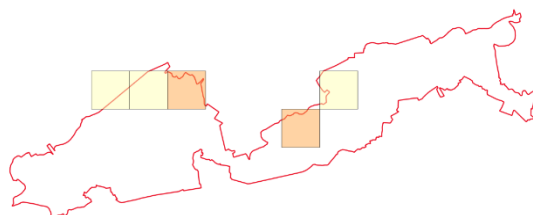
Protection

PN PR



La Violette élevée est une espèce mésohygrophile à hygrophile des vallées fluviales, sur des sols neutres à faiblement calcaires, en contexte oligotrophe. Elle se rencontre dans une large gamme de milieux herbacés : prairies humides oligotrophes de fauche du *Bromion racemosi* ou du *Molinion caeruleae* (*Viola elatioris* – *Inuletum salicinae*). Dans les niveaux topographiques plus bas, elle occupe les prairies des *Eleocharitetalia palustris*.

Elle est aussi bien présente dans des ourlets frais de l'*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae* et dans des mégaphorbiaies du *Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae*, en lisière de forêts fraîches. Son aire de répartition se concentre sur la Bassée, la vallée de la Marne et celle de l'Aube en Champagne crayeuse, où elle est localement encore bien représentée. Néanmoins, elle est menacée par la dégradation des milieux humides ouverts et se maintient dans certains secteurs uniquement à la faveur de milieux refuges (bermes herbeuses fauchées, lisières).



Projet RNN Bassée auboise :

Assez rare. Au niveau du périmètre d'étude, repérée dans l'ensemble des milieux cités plus haut, en lisière de boisements alluviaux, au sein de communautés prairiales hygrophiles et longuement inondables. Menacée dans ses stations : fermeture du milieu, eutrophisation et intensification des pratiques agricoles.

Vigne sauvage (*Vitis vinifera* subsp. *sylvestris* (C.C.Gmel.) Hegi, 1925)

Rareté
R RR RRR

Liste Rouge CA

EN

Liste Rouge Fr

LC

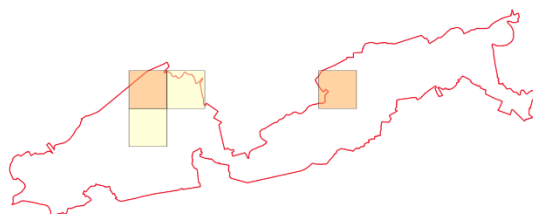
Protection

PN PR



La Vigne sauvage est une espèce de demi-ombre, des sols neutres, aux substrats mésotrophes et à engorgement hivernal important. En limite d'aire de répartition en Champagne-Ardenne, localisée en Bassée (bastion régional) et en quelques points disjoints à l'est du territoire (jusqu'à la Horre). Elle se rencontre au sein de forêts alluviales inondables des grands fleuves, très anciennes, non ou peu dégradées (*Ulmion minoris*). Elle ne colonise pas facilement des boisements plus récents, remaniés ou entretenus.

Espèce caractéristique de l'ormaie-frênaie des vallées de la Seine-Aube-Marne, nouvellement décrite (*Viti sylvestris* - *Fraxinetum excelsioris* Fernez, Ferreira & É. Weber in Renaux et al., 2019).



Projet RNN Bassée auboise :

Rare ; rencontrée en contexte forestier primaire en plusieurs points du site, ainsi que dans des fourrés au contact de cet habitat. Déjà repérée par les forestiers à certains endroits (peinture bleue). Probablement disséminée çà et là. À rechercher.

Nb : compte tenu de l'impossibilité de certifier la détermination de la sous-espèce sans une analyse génétique, des prélèvements sur les différents individus seraient à réaliser pour confirmer la présence de cette sous-espèce.

Les 2 taxons non illustrés sont rappelés ici :

- ***Bolboschoenus laticarpus* Marhold, Hroudová, Ducháček & Zák., 2004** : Rare, 3 localités. Souvent confondu avec *Bolboschoenus yagara*, sa distribution est à affiner. Présent en Bassée seine-et-marnaise plus en aval, à rechercher ailleurs. Son écologie semble se différencier de celle de *B. yagara* qui est mésotrophile et acidophile.
- ***Utricularia vulgaris* L., 1753** : Très rare, une localité revue, déjà identifiée (Menard J.E., 2001) au lieu-dit « Sausseron » à Barbuise (10). Souvent confondu avec *U. australis*, cette espèce est globalement rare en France, et, de plus, en régression dans la plupart des régions. Principalement menacée par la destruction des milieux aquatiques : eutrophisation, comblement, travaux d'assainissement, atterrissement des pièces d'eau non entretenues.

Des taxons patrimoniaux n'ont pas été revus, d'autres sont mentionnés dans les communes en périphérie du site ; leur présence reste potentielle :

Oenanthe lachenalii (RR, EN) à Crancey (Fy, 2008),

Poa palustris (RR, EN) à Crancey et Esclavoies-Lurey (Fy, Bissot, 2008),

Carex appropinquata (RR, EN), en périphérie du site à Courtavant, Barbuise (Didier B., Royer J.-M., 2000)

Flore invasive

Lors des prospections cartographiques réalisées de mai à août 2020, une localisation des populations d'espèces végétales exotiques envahissantes a été réalisée. La prospection n'étant pas systématique (cartographie paysagère), les données ont été récoltées au gré du parcours sans recherche d'exhaustivité et des localités nouvelles sont probables. Compte tenu des compétences et des missions des Conservatoires botaniques, cette liste ne concerne que les espèces à impacts environnementaux c'est-à-dire comme ayant un impact sur les habitats naturels et semi-naturels.

L'invasibilité des taxons est définie selon la liste catégorisée des espèces végétales exotiques envahissantes de la région Grand Est (Duval *et al.* 2020) : 10 invasives et 1 potentiellement invasive

- plantes exotiques envahissantes implantées (PEE implantées)
- plantes exotique émergentes (PEE émergentes)
- plantes exotiques potentiellement envahissantes. (PE potentiellement envahissantes)

Taxon	Nom vernaculaire	Rareté CA	Liste rouge CA	Catégorie invasibilité
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo	R	NA	PEE implantée
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse-fougère		NA	PEE émergente
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé	RR	NA	PEE implantée
<i>Clematis viticella</i> L., 1753	Clématite fausse-vigne		NA	PEE émergente
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Élodée à feuilles étroites	RR	NA	PEE implantée
<i>Euphorbia esula</i> subsp. <i>saratoi</i> (Arduini) P.Fourn., 1936	Euphorbe de Sarato		NA	PE potentiellement envahissante
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne	R	NA	PEE implantée
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	RR	NA	PEE émergente
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	AC	NA	PEE implantée
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada	AR	NA	PEE implantée
<i>Symphyotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé	RR	NA	PEE implantée

Tableau 2 : flore naturalisée invasive observée pendant la campagne de cartographie du projet de RNN de la Bassée auboise (2020)

Dans le périmètre d'étude, **10 taxons** contactés en 2020 sont considérés comme invasifs :

Érable négundo (*Acer negundo* L., 1753)

Rareté
R

Liste Rouge CA
NA

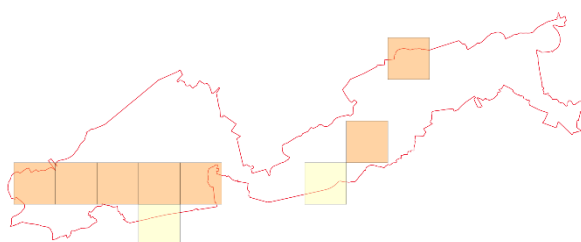
Invasibilité GE
PEE implantée



L'Érable négundo est une espèce exotique envahissante d'origine américaine, invasive avérée en région Grand-Est.

Surtout problématique dans les stades d'accrus forestiers, il semble moins dynamique et monopoliste dans les boisements constitués. Il colonise généralement les forêts-galeries soumises à une dynamique fluviale active (crues catastrophiques), qui remanie périodiquement les berges et la végétation qui s'y installe. Ainsi, il introgresse fréquemment les Saulaies blanches fluviales (*Salicion albae*) et les Peupleraies noires indigènes (*Rubio caesii* – *Populion nigrae*).

Largement répandu dans les cours moyens et aval de la Seine, la Marne, l'Aube, la Saône, la Loire etc.



Projet RNN Bassée auboise :

Individus rencontrés en situation plutôt classique, le long de la Seine au sein des saulaies blanches (*Salicion albae*) et des ormaies-frênaies de l'*Ulmenion minoris*. En expansion.

Azolla fausse-fougère (*Azolla filiculoides* Lam., 1783)

Rareté
-

Liste Rouge CA
NA

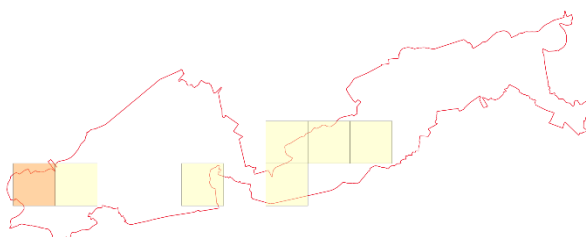
Invasibilité
PEE émergente



L'*Azolla* fausse-fougère est une espèce exotique d'origine américaine tropicale et tempérée, pour l'instant émergente en région Grand-Est.

Observée à la surface des eaux stagnantes généralement eutrophes : bras mort des rivières, canaux à courant très lent, mares, petits étangs, fossés remplis d'eau. Exondation possible en fin de saison.

Répartition principalement atlantique en France.



Projet RNN Bassée auboise :

Populations rencontrées au sein du lit mineur de la Seine et dans quelques annexes hydrauliques. Toujours avec un fort recouvrement. Observée avec *Lemna minuta* au sein du voile aquatique à Lentille d'eau minuscule et *Azolla* fausse-fougère (*Lemno minusculae* – *Azolletum filiculoidis*). Émergente en Région Grand-Est ; vraisemblablement en expansion.

Elodée à feuilles étroites (*Elodea nuttallii* (Planch.) H.St.John, 1920)

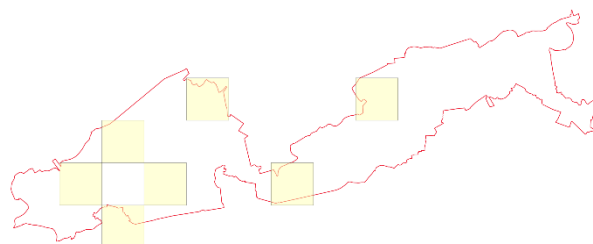
Rareté
RR



Liste Rouge CA
NA

Invasibilité
PEE implantée

L'Elodée à feuilles étroites est une espèce d'origine nord-américaine, plante exotique envahissante implantée. Elle est apparue en France tardivement (seconde moitié du XXème siècle), a rapidement proliféré grâce à une grande tolérance à la dégradation de la qualité physico-chimique des cours d'eau. Les élodées se propagent par fragmentation de leurs tiges, dans les eaux riches et moyennement profondes. Elles forment des herbiers aquatiques denses au détriment des espèces locales. En forte expansion en France.



Projet RNN Bassée auboise : Commune dans le périmètre étudié. Rencontrée très souvent au sein des herbiers aquatiques immergés des eaux calmes (Potamion pectinati).

Galega officinal (*Galega officinalis* L., 1753)

Rareté
R

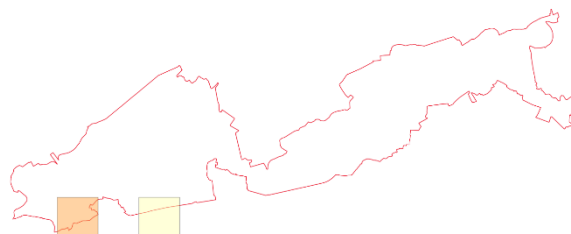


Liste Rouge CA
NA

Invasibilité
PEE implantée

Le Galega officinal est une espèce d'origine sud-est européenne, plante exotique envahissante implantée. Relativement indifférent à la nature du substrat, il colonise préférentiellement les sols frais et humides des friches rudérales, décombres, bords de cours d'eau, fossés de bords de routes et lisières forestières et jachères abandonnées mais aussi les végétations de hautes herbes (mégaphorbiaies) et les prairies semi-naturelles en contexte alluvial.

En forte expansion en France.



Projet RNN Bassée auboise : Populations rencontrées au sein de milieux perturbés (décharge de déchets verts et prairie temporaire à Marnay-sur-Seine). Population localisée à éliminer tant qu'il est encore temps.

Solidage du Canada (*Solidago canadensis* L., 1753)

Rareté
AR

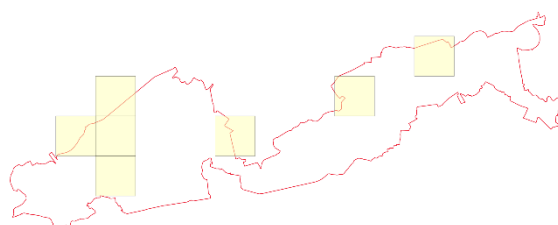


Liste Rouge CA
NA

Invasibilité
PEE implantée

Le Solidage du Canada est une espèce d'origine nord-américaine. Il colonise tout type de milieux frais depuis les marais alcalins jusqu'aux talus de bords de routes.

En forte expansion en France.



Projet RNN Bassée auboise :

Dans le périmètre d'étude, il colonise des milieux remaniés par l'homme (prairies temporaires, peupleraies, friches, ancienne voie SNCF) mais aussi les terrains remaniés par les crues.

Aster lanceolé (*Symphotrichum lanceolatum* (Willd.) G.L.Nesom, 1995)

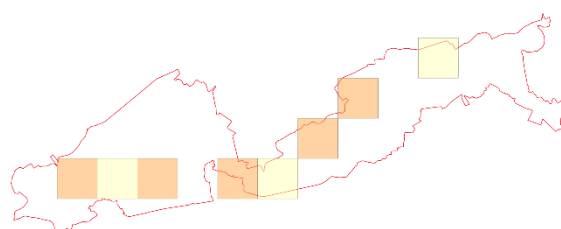
Rareté
RR



Liste Rouge CA
NA

Invasibilité
PEE implantée

L'Aster lanceolé est une espèce d'origine nord-américaine. Il colonise tout type de milieux frais depuis les marais alcalins jusqu'aux talus de bords de routes. C'est une espèce assez répandue dans les grandes vallées de la Seine, l'Aube et de la Marne comme dans les bassins de cours d'eau secondaires.



Projet RNN Bassée auboise :

Dans le périmètre d'étude, il colonise les milieux remaniés par les crues à proximité de la Seine : essentiellement les saulaies blanches (*Salicion albae*) et des mégaphorbiaies (*Convolvulion sepium*, *Thalictro – Filipendulion*)

D'autres taxons naturalisés non illustrés sont rappelés ici :

- ***Bidens frondosa* L., 1753** : Astéracée d'origine nord-américaine, **plante exotique envahissante implantée**. Commune dans le périmètre étudié. Rencontré au sein des communautés annuelles amphibiées (*Bidenton tripartitae*, *Chenopodion rubri*) des annexes les hydrauliques ; aussi dans les saulaies blanches (*Salicion albae*) et les ormaies-frénaies de l'*Ulmenion minoris*.

- ***Clematis viticella* L., 1753** : Cette clématite d'Europe centrale est identifiée comme **plante exotique envahissante émergente**. Assez commune en lisière des boisements et dans les haies de la terrasse supérieure de la vallée alluviale de la Seine.
- ***Lemna minuta* Kunth, 1816** : La Lentille d'eau minuscule est originaire d'Amérique. Identifiée comme **plante exotique envahissante émergente** en région GE. Elle colonise les communautés aquatiques de lentilles d'eau des eaux eutrophes à hyper-eutrophes stagnantes ou faiblement courantes, dans les annexes hydrauliques (fossés, bras morts), les rivières, canaux, mares et étangs. Prospère particulièrement dans les lieux ombragés. Une observation à Crancey au lieu-dit "la Soixante" avec *Azolla filiculoides*.
- ***Reynoutria japonica* Houtt., 1777** : La Renouée du Japon a largement colonisé les régions de plaine françaises, et figurent parmi les espèces invasives les plus problématiques. C'est une **plante exotique envahissante implantée**. Extrêmement compétitives, elles se reproduisent par simple bouturage d'un fragment de tige ou de rhizome et sont de ce fait particulièrement difficiles à contenir. Une population observée en limite du périmètre étudié à Marnay-sur-Seine (10).

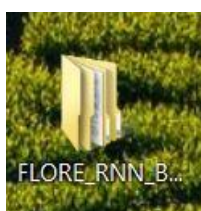
Une espèce exotique potentiellement invasive mérite un suivi car elle semble avoir un comportement envahissant localement :

- ***Euphorbia esula* subsp. *saratoi* (Ardoino) P.Fourn., 1936** : Taxon d'origine incertaine (Europe centrale, Danube ?); **plante exotique potentiellement invasive** en région Grand Est. Observée ponctuellement en prairie de fauche mésophile à hygrophile (*Arrhenatherion elatioris* et *Bromion racemosi*) à Esclavoies-Lurey (51) et Pont-sur-Seine (10).

NB : L'Ambrosie à feuilles d'armoise (***Ambrosia artemisiifolia* L., 1753**), plante des terrains nus et remaniés commence à être observée en Champagne-Ardenne aux abords des villes, dans les cultures ou les chemins viticoles. Elle a un impact sanitaire et économique évident : son pollen est responsable de sévères réactions allergiques respiratoires chez 6 à 12% de la population. Sa présence doit être signalée à ce titre. Sur le secteur d'étude, elle s'est développée dans les cultures et leurs abords à Conflans-sur-Seine et Esclavoies-Lurey (51). Dans la mesure où elle n'impacte pas les habitats naturels et semi-naturels, elle ne figure pas dans la liste des espèces invasives.

Données numérisées

Les données géolocalisées des espèces patrimoniales et invasives sont disponibles sous format numérique. Dans le dossier FLORE_RNN_BASSEE joint à l'atlas.



Elles sont ouvrables sous Logiciel Qgis (.shp)

5 espèces supplémentaires (de patrimonialité moindre) y figurent :

- le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus* L., 1753), 7 localités, rare en Champagne-Ardenne.
- la Crypside faux-vulpin (*Crypsis alopecuroides* (Piller & Mitterp.) Schrad., 1806), très rare en Champagne-Ardenne, présent à quelques dizaines de mètres du périmètre du projet de RNN.
- le Scirpe épingle (*Eleocharis acicularis* (L.) Roem. & Schult., 1817), une localité, rare en Champagne-Ardenne.
- la Menthe pouillot (*Mentha pulegium* L., 1753), 1 localité, rare en Champagne-Ardenne
- la Grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis* L., 1753), 4 localités, rare en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél : 01 40 79 35 54
[E-mail : cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél : 03 86 78 79 60
[E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél : 02 36 17 41 31
[E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél : 03 26 65 28 24
[E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél : 01 40 79 56 47
[E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr